

# AIDE POUR L'EQUIPEMENT DU LOGEMENT

## ALLOCATAIRE

N° allocataire : .....	Téléphone : .....
Nom et prénom : .....	Mail : .....
Adresse : ..... .....	Nombre d'enfant à charge : .....

**LA DEMANDE DOIT ETRE FAITE AVANT L'ACHAT ET SUR PRESENTATION D'UN DEVIS**

## NATURE DES EQUIPEMENTS

<u>ELECTROMENAGER*</u>	<u>MOBILIER</u>
<input type="checkbox"/> Cuisinière <input type="checkbox"/> Réfrigérateur <input type="checkbox"/> Lave-linge/sèche-linge <input type="checkbox"/> Congélateur <input type="checkbox"/> Four <input type="checkbox"/> Micro-Ondes <input type="checkbox"/> Plaques de cuisson <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle <input type="checkbox"/> Aspirateur  *Classe A conseillée dans le cadre du développement durable	<input type="checkbox"/> Literie enfants et adultes (Sommier + matelas + pieds) <input type="checkbox"/> Lits superposés <input type="checkbox"/> Mezzanine <input type="checkbox"/> Lit bébé <input type="checkbox"/> Canapé lit (nombre de chambre dans le logement : .....) <input type="checkbox"/> Meubles de rangement <input type="checkbox"/> Bureau enfant <input type="checkbox"/> Table et chaises
INFORMATIQUE <input type="checkbox"/> Ordinateur (pas de tablette)	

## MONTANT SOLLICITE (voir la règle au verso du formulaire)

Montant global sollicité : .....€	Nombre de mensualités souhaitées pour le remboursement du prêt : .....
Montant subvention :      Montant prêt :	

## PAIEMENT DE L'AIDE

**Je bénéficie d'un prêt total ou partiel**, j'autorise la Caf à verser le montant de l'aide accordée :

Sur mon compte, je m'engage alors à fournir la facture après achat sous peine de pénalisation

Sur le compte du magasin : .....

**Je bénéficie d'une subvention totale**, j'autorise la Caf à verser le montant de l'aide accordée au magasin (devis ci-joint) :

Nom du magasin partenaire : .....

**DATE ET SIGNATURE DE L'ALLOCATAIRE :**



**L'AIDE EST MODULEE EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL  
ET DU NOMBRE D'ENFANT (de moins de 25 ans) A VOTRE CHARGE :**

Famille avec **1 enfant** : **600€** maximum

Famille avec **2 enfants** : **700€** maximum

*Un délai de 24 mois entre 2 demandes est nécessaire*

Famille avec **3 enfants et plus** : **900€** maximum

*Un délai de 12 mois entre 2 demandes est nécessaire*

Quotient familial inférieur à 500 <b>Versement obligatoire au magasin*</b>	Subvention
Quotient familial de 501 à 750	½ subvention et ½ prêt
Quotient familial de 751 à 1000	Prêt total

**Par exemple :**

La famille X a un QF de 350 et 2 enfants à charge. Elle peut bénéficier d'une subvention de 700€ qui sera versée obligatoirement au **magasin partenaire** \*

La famille Y a un QF de 601 et 1 enfant, elle peut bénéficier d'une aide mixte de 600€, (300€ en prêt et 300€ en subvention) avec le choix du versement sur son compte ou au magasin partenaire. Elle devra renvoyer la facture à la Caf si versement sur son compte.

La famille Z a un QF de 800 et 3 enfants. Elle peut bénéficier d'une aide de 900€ en prêt avec le choix du versement sur son compte ou au magasin partenaire. Elle devra renvoyer la facture à la Caf si versement sur son compte.

**IMPORTANT dans le cas du versement de l'aide à la famille :**

- ⇒ **Vous devez attendre de recevoir l'aide financière sur votre compte bancaire avant de faire votre achat.**
- ⇒ **Vous devez envoyer la facture à la Caf dans le mois suivant le versement de l'aide afin de clôturer votre dossier. Si vous ne renvoyez pas la facture, la Caf procédera à la récupération de l'aide sous forme de pénalisation (y compris la partie subvention) sur vos prestations de façon plus rapide.**

**LISTE DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR :**

- ⇒ **Formulaire de demande signé mentionnant le destinataire du versement de l'aide**
- ⇒ **Devis (hors promotion) d'un montant inférieur ou égal au montant maximum**

***\*Liste des magasins partenaires sur les pages locales Caf75 – Ma caf – Logement***

Dossier complet à déposer dans votre espace Mon Compte via « transmettre un document » ou par courrier à :

**Caf de Paris**  
**Service des Aides financières individuelles**  
**75656 Paris cedex 13**

***La caf se réserve le droit de modifier le destinataire de l'aide dans certaines situations (surendettement, impayé de loyer, tutelle...)***

***Pensez à noter votre numéro d'allocataire Caf sur toutes les pièces du dossier***

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (article 27 et suivants) : toute personne qui figure dans un fichier informatique a le droit d'obtenir communication des informations qui la concerne (auprès du ou des organismes auxquels la demande aura été transmise)

